

# CONSOMMATION DES STUPÉFIANTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES DES PAYS DE L'UEMOA : CAS DE LA CHICHA AU BURKINA FASO

Ablassé DEMBEGA  
Université Norbert Zongo (Burkina Faso)  
E-mail : ouedablas@gmail.com

**Résumé :** Le fléau de la drogue est grandissant au Burkina et représente une grande menace pour la jeunesse. Pour l'an 2020, selon le Comité National de Lutte contre la Drogue (CND) il y a eu trop de consommation de tramadol, de cannabis, de boissons frelatées et autres drogues nocives pour la jeunesse. De tous les stupéfiants consommés, la chicha semble être la substance préférée des consommateurs. En effet, la consommation de la chicha prend de l'ampleur au Burkina Faso. Les consommateurs sont généralement des jeunes, élèves ou étudiants. Le Comité national de lutte contre la consommation de la drogue a lancé une alerte demandant aux populations d'éviter sa consommation. Quant aux spécialistes de la santé, ils demandent l'interdiction de sa vente dans le pays afin de protéger la jeunesse.

**Mots-clés :** Stupéfiant, drogue, école, université et consommation de la chicha.

**Abstract:** The scourge of drugs is growing in Burkina Faso and represents a great threat to young people. For the year 2020, according to the National Drug Control Committee there has been too much consumption of tramadol, cannabis, adulterated drinks and other drugs harmful to youth. Of all the narcotics consumed, shisha appears to be the preferred substance among consumers. Indeed, the mayor of the city of Ouagadougou, issued a decree prohibiting the consumption of shisha, because this consumption leads to and accentuates drug trafficking, the development of pimping, prostitution, soliciting, and constitutes an obstacle to promotion of public hygiene.

**Keywords:** Narcotic, drugs, school, university and hookah consumption.

## Introduction

L'importance de la lutte contre le tabagisme n'est plus à démontrer. En effet, selon le dernier ATLAS 2015, le tabac tue 4100 Burkinabè par an. Cette tendance peut être renversée de manière

considérable si les politiques de lutte contre le tabagisme prennent en compte les déterminants du tabagisme. Ces derniers temps une nouvelle consommation de la cigarette est apparu au Burkina Faso. Les jeunes des lycées, collèges et universités de Ouagadougou ont trouvé une autre manière de fumer la cigarette à travers une pipe à eau appelée chicha. La chicha est une drogue composée de 25% de tabac mélangée à de la mélasse et un arôme de fruits qui lui donne ce côté acidulé et parfumé qui trompe les fumeurs et qui leur paraît anodin pensant que cette agréable sensation ne peut pas être provoquée par des produits toxiques. Les risques sur la santé, en l'occurrence l'augmentation de cancers, de bronchites chroniques, ou de problèmes cardiovasculaires ont été mis en évidence.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'augmentation du monoxyde de carbone expiré à la fin d'une chicha équivaut à celle observée lors de la consommation de 2 paquets de cigarettes. Un millilitre de fumée de la chicha contient plus d'un million de microparticules. La fumée d'une shosha délivre autant de pollution au monoxyde de carbone (CO) que quinze (15) à cinquante-deux (52) cigarettes. Trente (30) à cinquante (50) bouffées de shisha inhalées sur une durée moyenne de 1 heure, équivaut à 2 paquets de cigarettes fumés. Le taux de monoxyde de carbone inhalé dans la chicha est 7 fois supérieur que dans la fumée d'une cigarette. C'est donc dire que cette nouvelle trouvaille accroît le tabagisme et expose les consommateurs à des problèmes de santé à l'instar de la cigarette classique. D'autre part, la chicha expose le fumeur à des risques de contagion microbienne, comme par exemple la tuberculose, car ils utilisent le même embout que les autres fumeurs.

Les dangers de la cigarette sont connus mais ceux de la chicha sont méconnus et sous-estimés. Pourtant, les études scientifiques les pointent de plus en plus du doigt. La dernière en date révèle que la chicha apporte au fumeur 125 fois plus de fumée, 25 fois plus de goudron, 2.5 fois plus de nicotine et 10 fois plus de monoxyde de carbone qu'une cigarette. De quoi faire réfléchir avant d'allumer sa pipe à eau, comme l'explique L. Ouédraogo, formateur en réduction de la demande de drogue au sein du Comité National de la Lutte contre la Drogue au Burkina Faso :

La chicha veut dire en arabe la pipe à eau. C'est un produit qui est consommé à l'aide de tabac placé dans une douille avec du charbon et un papier aluminium percé, utilisé comme support. Une fois brûlé le tabac est acheminé vers le vase plein d'eau, qui à son tour est communiqué à un tuyau et avec une pipe au bout. C'est à l'aide de cette pipe que le consommateur aspire la fumée. Plusieurs aromes sont utilisés pour fumer la chicha, ce qui la rend agréable à la consommation. Malheureusement, elle a des effets néfastes que le consommateur ignore très souvent. Elle peut être considérée comme une drogue en ce sens que dans sa composition il y a de la nicotine. La nicotine est un produit de toxicomanie, qui développe la dépendance et l'addiction. Tout ce qui développe la dépendance et l'addiction peut être considéré comme de la drogue, même si elles sont licites. En effet, la chicha est considérée comme une drogue licite,

Le présent article tente de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce que la chicha ? Quelles sont les conséquences de la consommation de la chicha sur la santé ? Quelles sont les origines de la chicha ? Quel est le public consommateur de la chicha ? Où trouve-t-on la chicha au Burkina ?

L'article comprend six points essentiels, à savoir : le cadre conceptuel ; les origines de la chicha ; le public consommateur de la chicha au Burkina Faso ; les lieux et prix de vente de la chicha au Burkina Faso ; la réglementation autour de la consommation de la chicha au Burkina Faso ; les conséquences de la consommation de la chicha sur la santé.

Il vise à alerter l'opinion nationale, en particulier les autorités en charge de la santé publique ainsi que les autorités politiques, de cette nouvelle forme de consommation de la cigarette qu'est la chicha afin que des mesures idoines soient prises pour son éradication ou son interdiction.

## **1. Le cadre conceptuel**

Avant d'aborder en profondeur la question de la consommation de la chicha au Burkina Faso, il est nécessaire de procéder à une élucidation des concepts clés de l'article. Ce sont : le tabagisme, la toxicomanie, les stupéfiants et le trafic de drogue. Nous verrons également les synonymes de la chicha. L'article a été encadré par une théorie majeure qui est l'addiction au tabac.

### **1.1. Qu'est-ce que la chicha ?**

La chicha (aussi appelée "narguilé", "narghilé" ou "hooka") est une pipe à eau de taille variée, destinée principalement à fumer du tabac ou de l'essence de fruits. Elle est populaire dans diverses régions du monde. Selon l'OMS, elle serait fumée quotidiennement par plus de 100 millions de personnes, principalement chez les plus jeunes (15-20 ans) qui la fument aussi lors d'occasions spéciales. En France son usage est en progression. Selon le *dernier bilan de l'Observatoire français des drogues et toxicomanies* (OFDT) pour l'année 2018, les achats de tabac à chicha ont augmenté de 30 %. Elle se compose en général de 28% de tabac, associé à 70% de mélasse (liquide sirupeux contenant 50% de sucre) et des arômes de fruits (fraise, pomme, noix de coco...) qui lui donnent ce côté acidulé et parfumé qui trompe.

## **1.2. Les origines de la chicha**

L'histoire de la chicha est controversée, mais elle proviendrait à la fois d'Europe, de Perse, d'Afrique, d'Inde ou encore d'Amérique. Le narguilé est un symbole de raffinement et de convivialité, souvent offert en cadeau. Néanmoins, plusieurs historiens s'accordent pour dire que le premier narguilé sous la forme que nous connaissons aujourd'hui remonte au 16e siècle en Inde. À cette époque, fumer du tabac est également devenu populaire parmi les nobles de la haute société. Par ailleurs, c'était dans une tentative de purification de la fumée par l'eau dans une base de verre appelée "chicha", que le narguilé a été inventé. Ainsi donc, le narguilé s'est rapidement imposé comme un moyen pour les nobles de montrer leur statut social élevé.



Photo 1 : Image de la chicha

### 1.3. Qu'est-ce que la toxicomanie ?

La toxicomanie (du grec : *toxikon*, « poison » et *mania*, « folie ») désigne une dépendance physique (en) et/ou psychologique d'une ou plusieurs substances chimiques exogènes, généralement toxiques (analgésique, stimulants et autres psychotropes) sans justification thérapeutique. Il est actuellement question d'addictions au pluriel car les pratiques de consommation ont évolué du côté des polytoxicomanies (alcool, médicaments, drogues diverses, synthétiques ou naturelle, etc.). Les usages évoluent vers un besoin incontrôlable de continuer à consommer le produit, accompagné d'accoutumance puis de dépendance.

Selon l'OMS, la définition stricte de la toxicomanie correspond à quatre éléments : une envie irrépressible de consommer le produit (voir *Addiction* et *Craving*), une tendance à augmenter les doses (voir *Tolérance*), une dépendance psychologique (en) et parfois physique ; ayant des conséquences néfastes sur la vie quotidienne (émotives, sociales, économiques, etc.).

#### **1.4. Définition du mot stupéfiant**

Un stupéfiant, aussi appelé drogue illicite, est un psychotrope interdit ou sujet à une réglementation, souvent parce qu'il est susceptible d'engendrer une consommation problématique mais qui peut aussi avoir des effets néfastes sur la mortalité routière.

#### **1.5. Qu'est-ce que le trafic de stupéfiant ?**

Le trafic de stupéfiants est un commerce international illicite comprenant la culture, la fabrication, la distribution et la vente de substances interdites par la loi. L'ONUDC contrôle et recherche en permanence les marchés illicites de stupéfiants internationaux afin de mieux appréhender leurs dynamiques.

#### **1.6. Les synonymes de la chicha**

« Chishan » viendrait du mot persan شیشه (shisheh), « verre ». En Iran, cette variante de pipe à eau est appelée قلیان (ghelyân, ghalyân). Nargil (persan : نارگیل), ghelyan, chicha, arguileh (arabe), houka (dans le monde indien, ce qui a donné hookah en anglais), ou encore chilam sont des synonymes.

### **2. Lieux de vente, prix et consommation de la chicha au Burkina Faso**

Selon une enquête d'un journal de la ville de Ouahigouya (Le Soleil), la chicha est un nouveau produit du tabac qui se fume au moyen d'une pipe traditionnelle d'origine orientale. C'est un phénomène qui est de plus en plus en vogue en Afrique. Au Burkina Faso, plusieurs jeunes s'adonnent de plus en plus à cette pratique dans plusieurs lieux publics, notamment dans des bars appelés « Bars à chicha » ou des « Chicha room ». Au niveau de certains carrefours des grandes villes, il n'est pas rare de voir de petits espaces aménagés par des promoteurs au profit de leurs clients. Pour des contraintes calendaires, certains adeptes ont même aménagé des espaces au coin de leur maison pour des instants de plaisir de chicha.

Appelé « Chicha » dans certaines traditions ou « narguilé » ou pipe à eau dans d'autres, c'est un mode de consommation du tabac qui avait perdu son « statut exotique et anecdotique » mais revient de plus en plus dans les habitudes de certaines personnes. Mais cette fois-ci,

elle semble avoir hypnotisé la frange jeune surtout les adolescents et jeunes. Vieille de plusieurs siècles déjà, il faut dire que la chicha se présente comme un instrument sous forme d'une pipe à eau permettant de fumer du tabac. Elle peut être perçue aussi comme un cocktail de substances nocives composé d'un réservoir d'eau dans lequel est immergé un tuyau au bout duquel on pose le tabac, le mélange de fruits et de substances ainsi que du charbon sur un morceau d'aluminium pour la combustion du tabac. Le réservoir est aussi relié à un tuyau utilisé par le fumeur pour aspirer la vapeur filtrée par l'eau.

En plein air ou dans l'enceinte des bars, les fumeurs ne se gênent guère dès la tombée de la nuit (Ndlr 18h) pour prendre d'assaut ces espaces. Dans certains maquis de la ville de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, certains jeunes ne se gênent plus pour la fumer. Jeunes filles et garçons, dont l'âge se situe entre 14 et 30 ans, s'y donnent à cœur joie, tenant chacun un tuyau en main. On peut même apercevoir, par moments, des nuages de fumée qui se dégagent dans une boutique au coin de la rue appelé « Chicha Room ». En termes clairs, « la maison de la Chicha ». Pour des contraintes calendaires, certains ont même aménagé des espaces au coin de la maison pour des instants de plaisir Chicha. Mais quelles sont les raisons qui poussent les jeunes vers la chicha ?

Prenons le cas de Habib Ibrahima Ould Ouédraogo, un homme qui en raffole. Habib Ibrahima Ould dit connaître bien la chicha parce qu'il a commencé à la fumer à partir de 2011 et depuis lors, il ne peut plus s'en passer. Pour lui, c'est le suivisme, l'effet de mode et surtout la curiosité qui l'a personnellement poussé à aller à la découverte de la chicha. « Je l'ai d'abord connu à Ouagadougou dans un restaurant sur l'avenue Kwame Nkrumah. A l'époque, cela n'était pas à la merci de tout le monde parce que la bouffée faisait 10 000 f CFA. Avec des amis, on cotisait pour aller goûter à cette nouvelle cigarette étrange qui fait sortir beaucoup de fumée avec du parfum. Aujourd'hui, je ne prends plus la cigarette mais je continue avec la chicha », a confié Habib Ibrahima Ould.

Pour le choix d'abandonner la cigarette au détriment de la chicha, Habib Ibrahima Ould Ouédraogo dit qu'après maintes analyses, il a jugé qu'il abusait de la cigarette et qu'il fallait qu'il trouve une solution alternative pour arrêter d'en prendre. Il estime que la cigarette contient

des substances nocives pour la santé alors que la chicha, à son avis, n'en contient pas. Cependant en prenant la chicha, il pense que le plaisir est beaucoup plus psychologique. « C'est un plaisir qui n'est pas explicable mais se vit. Excepté le parfum qu'un fumeur de chicha peut avoir autour de lui, je me dis qu'en prenant la chicha, je ne gagne rien », a-t-il fait savoir. Et de prodiguer des conseils en ces termes : « Je ne sais pas d'aujourd'hui ce que la consommation de la chicha peut avoir comme conséquence sur la santé d'un individu, mais personnellement je ne la conseille à personne. Pour ma part, je n'en suis pas un esclave. Je peux arrêter d'en prendre si je le veux, c'est une question de volonté ».

Le coût de la consommation de la chicha varie d'un bar à un autre, allant de 1000 à 10 000 FCFA en fonction du standing des lieux. C'est un système où chacun y gagne pour son compte tant le consommateur que le responsable du maquis ou de la Chicha Room. Inoussa Kaboré est un jeune commerçant et aussi responsable d'une chicha room. Agé de 23 ans, il en est lui-même consommateur. Il explique qu'il est dans cette activité, il y a plus de 5 ans. Il rend grâce à Dieu parce qu'à travers cette activité, il arrive à subvenir à ses besoins et à s'occuper de sa famille. Avec ce commerce, fait-il savoir, il a des projets en cours...

Si le commerçant et le consommateur tirent leur épingle du jeu, il faut dire que selon un constat de la plateforme en ligne *E-cancer.com*, le tabac à chicha (régé par la réglementation française comme un produit du tabac) utilisé le plus fréquemment en France est composé généralement de 28 % de tabac, de 70 % de mélasse (liquide sirupeux contenant environ 50 % de sucre et qui donne un aspect pâteux et poisseux au tabac à chicha), le reste étant constitué d'arômes, d'agents de textures et de conservateurs. Les arômes confèrent à ce produit des goûts et parfums variés (Pomme, fraise, rose, noix de coco, etc.). Si tel est le constat, on pourrait se demander comment fonctionne cet instrument qui est de plus en plus en vogue dans le quotidien des jeunes Burkinabè ?

Le tabac est placé dans une douille qui donne sur une cheminée (allant de 75 à 120 cm) conduisant par aspiration la fumée au fond d'un vase rempli d'eau (0.5 à 1 l). Le tabac ne brûle pas de façon autonome, mais est chauffé et partiellement brûlé par adjonction dans la douille d'un charbon incandescent ou d'une braise ardente, séparée

généralement du tabac par un papier d'aluminium percé. Un ou plusieurs tuyaux (de 150 cm en moyenne) sont reliés au sommet du vase pour permettre aux utilisateurs d'inhaler la fumée dans la cheminée à travers l'eau.

Ce mode de consommation donne aux adeptes de la chicha le sentiment de fumer en toute sécurité. Si les jeunes semblent avoir trouvé un autre canal de plaisir dans la consommation du tabac, il faut cependant se demander quelles seraient les conséquences de l'utilisation de la chicha. Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé : « Le fumeur de pipe à eau, et la personne exposée à la fumée passive provoquée par la pipe à eau, encourrent les mêmes maladies pulmonaires, cardiovasculaires et cancers que le fumeur de cigarette ».

Du reste, la première impression de quelqu'un qui prend la chicha est que « fumer la chicha est plus sain que de fumer la cigarette et donc moins meurtrière ». Or, comme toutes les fumées de substances organiques qui brûlent, celles que la chicha libère, lors de la combustion, près de 4000 substances chimiques, dont nombre d'entre elles sont toxiques, irritantes et/ou cancérigènes. La fumée de la chicha contient des métaux qui proviennent du tabac, mais aussi du charbon, du revêtement du fourneau et de la colonne, du tuyau ou encore de la feuille d'aluminium.

La toxicité est encore plus importante que la cigarette. Selon le médecin de Santé internationale, Dr Sidi Mohamed, la chicha est absolument du tabac, et il ne faut pas que les jeunes se trompent par rapport à cela. Il explique que la toxicité est encore plus importante que la cigarette d'autant plus qu'en termes d'équivalence, une séance de la chicha équivaut à un paquet de cigarette fumée. Alors que le consommateur inhale 150 fois plus de monoxyde de carbone. Et naturellement toutes les composantes du tabac se retrouvent au niveau de la chicha. L'utilisation de la chicha expose les fumeurs à des quantités de fumée beaucoup plus importantes que celles de la cigarette, en raison surtout de la durée des sessions de fumage.

Les estimations de l'Organisation mondiale de la santé indiquent qu'une cigarette est fumée en 8 à 12 bouffées sur une durée de 5 à 7 minutes, tandis que la chicha est fumée en 50 et 200 bouffées sur une durée de 40 à 60 minutes. C'est pourquoi, compte tenu de tous ces

signaux, plusieurs pays en Afrique ont déjà pris des décisions courageuses pour interdire la chicha. Il s'agit notamment du Rwanda et de la Tanzanie où le ministère de Santé a interdit la consommation de la chicha. Pour Dr Sidi Mohamed quand un problème de santé publique se signale dans un pays, les autorités doivent trouver des solutions avant que cela ne fasse des victimes. « Les autorités doivent trouver des solutions avant que le Burkina ne soit un pays où la chicha va faire des milliers de victimes parce qu'il y a des milliers de jeunes qui s'adonnent à cette pratique. Je pense que les autorités doivent prendre des décisions idoines pour étouffer le problème dans l'œuf », assène-t-il.

Ces dernières années, la question du tabagisme est devenue un sujet d'actualité parce que la frange jeune de la population s'adonne de plus en plus à sa consommation. Au Burkina les statistiques révèlent un taux de décès allant jusqu'à 4 800/ an. Dans ce pays enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, il n'y a pas d'étude assez claire qui montre le taux de prévalence du tabagisme. Mais Salif Nikièma, coordonnateur de l'association Afrique contre le Tabac, reconnaît qu'il y a des extrapolations qui peuvent être faites et qui donnent un taux d'environ plus de 20% en milieu jeune.

Perçue comme un effet de mode par la jeunesse, cette consommation est hautement dangereuse parce que les substances cancérigènes qui sont dans la cigarette se retrouvent aussi au niveau de la chicha. Pour Salif Nikièma, les jeunes aujourd'hui ont un stéréotype sur la chicha, ils préfèrent la chicha à la cigarette parce qu'ils pensent qu'elle n'est pas toxique et ne contient aucun élément nocif et est sans danger. Alors qu'au niveau de la chicha, il y a une combustion avec de l'aluminium qui dégage plus de toxine que dans la cigarette.

Malheureusement, assène-t-il, rien n'est fait par les autorités pour y faire face. Les seules personnes intéressées par ces questions sont plus les hommes de médias et les organisations de la société civile. C'est pourquoi, nous pensons que des mesures doivent être prises pour régler cette consommation de la chicha parce que c'est une question de santé publique. Alors, il faut s'y prendre tôt avant qu'elle ne commence à faire des dégâts pour crier au scandale.

### **3. Réglementation autour de la consommation de la chicha au Burkina Faso**

#### **3.1. Interdiction de la vente et de la consommation de la chicha au Burkina Faso**

Dans un arrêté municipal, le maire de la ville de Ouagadougou, Armand Beouindé a annoncé le 6 avril 2021 l'interdiction de la consommation de la chicha, estimant que la prolifération des bars à chicha entraîne ou accentue le trafic de stupéfiants, proxénétisme, prostitution, racolage, et constitue une entrave à la promotion de l'hygiène publique. Cet arrêté stipule que « la consommation de la chicha dans la commune de Ouagadougou dans les lieux publics, clos ou non, est interdite ». « Tout responsable de débit de boissons et autres établissements recevant du public est tenu d'y afficher de façon apparente l'interdiction de consommer la chicha », poursuit le texte.

Ce responsable doit également veiller au respect strict du présent arrêté sous peine de fermeture de son établissement ou de retrait de l'autorisation d'ouverture dudit débit de boissons, prévient la municipalité, invitant les coordinations communales d'associations à la veille citoyenne dans les quartiers et secteurs de leurs arrondissements respectifs : « Tout contrevenant aux termes du présent arrêté s'expose au paiement d'amendes sans préjudice des poursuites pénales conformément aux textes en vigueur" et les "maires d'arrondissement, le Secrétaire général de la mairie de Ouagadougou, le Directeur Régional de la Police Nationale du Centre, le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale de Ouagadougou sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application" de cette interdiction qui a déjà pris effet.

#### **3.2. Opération policière contre la consommation de la chicha**

Les forces de sécurité ont mené, samedi 24 avril, une opération de contrôle du respect de la réglementation en matière d'interdiction de la vente et de la consommation de la chicha. Cette première opération de contrôle inopiné a concerné une vingtaine de bars, restaurants ou discothèques dans plusieurs arrondissements de la capitale.

À la « chicha house », un bar réservé aux fumeurs, tout le matériel de consommation de chicha a été saisi. Charles Sawadogo, le

gérant, pense déjà aux conséquences de cette mesure sur son chiffre d'affaires : « Ça aura un impact négatif sur notre marché. C'est parce qu'il y avait la chicha que d'autres personnes venaient pour fumer. Sinon, quand il n'y aura plus la chicha, il y aura une chute du marché ».

Des dizaines de forces de sécurité intérieure, police et gendarmerie ont été mobilisées pour l'opération. Des centaines de tubes à chicha ont été saisis. Les gérants des bars ont été sensibilisés sur la mesure d'interdiction de la consommation de la chicha. Pour Adama Pamtaba, chargé des relations publiques à la police municipale de Ouagadougou,

la récolte a été très fructueuse. On a pu récupérer de 200 à 300 appareils utilisés pour la consommation de chicha. La récidive peut entraîner la fermeture ou la suspension de la licence. Nous avons constaté ces derniers temps que la consommation de la chicha est devenue très criante dans la ville de Ouagadougou, surtout en ce qui concerne la population très jeune.

Selon la police municipale, ces opérations vont se poursuivre et elles concerneront tous les quartiers de la ville.

#### **4. Les effets de la chicha sur la santé des consommateurs**

##### **4.1. Les dangers de la chicha pour la santé**

Il faut partir du principe que dans tous les cas, le narguilé est un produit de tabac aussi nocif que la cigarette. Comme le précise un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « Le fumeur de pipe à eau, et la personne exposée à la fumée passive provoquée par la pipe à eau, encourent les mêmes maladies pulmonaires, cardiovasculaires et cancers que le fumeur de cigarette ».

Même s'il est difficile, faute d'études précises, de comparer le risque lié à la fumée de narguilé à celui lié à la fumée de cigarette, il faut partir du principe que l'utilisation régulière de la chicha peut conduire aux mêmes maladies que celles auxquelles s'exposent les fumeurs de cigarette : cancer du poumon, cancer de la gorge, infarctus, accident vasculaire cérébral (AVC), bronchopneumopathies, etc. Afin de préserver votre souffle, la meilleure solution est de vous abstenir de toutes formes de tabagisme.

## **4.2. L'embout du narguilé, une cause de maladies**

Un autre rapport de l'OMS estime que le fait d'aspirer la fumée sur un même embout pose des problèmes de transmission de maladies telles que la tuberculose ou l'hépatite. Ce danger a été étudié par des chercheurs français qui ont examiné 41 tubes de narguilé ramassés par hasard dans plusieurs cafés et restaurant de la ville d'Alep. Après avoir étudié ces tubes, les chercheurs ont isolé 74 germes bactériens différents. Selon eux, « l'utilisation répétée du même narguilé par plusieurs fumeurs consécutifs ou en même temps sans prendre en compte de changer le tube après chaque utilisation peut engendrer plusieurs infections pulmonaires ».

## **4.3. 85% des consommateurs de chicha savent que la fumée est toxique**

Une étude menée en 2007 auprès de 50 consommateurs a fait ressortir plusieurs chiffres alarmants : les consommateurs de chicha, âgés en moyenne de 22 à 23 ans, essentiellement des hommes, fument pour plus de la moitié plus d'une fois par semaine. Ils sont conscients du danger de la fumée, puisque plus de 85 % la considèrent comme "*plutôt toxique*" ou "*toxique*". Néanmoins, moins de 2 % des répondants envisagent un arrêt de la chicha. Une pratique sans rapport avec les autres formes de tabagisme, puisque 79 % disent ne pas fumer habituellement de cigarettes.

## **5. La chicha dans les autres pays de l'UEMOA**

Pour évoquer la consommation de la chicha dans les pays de l'UEMOA, nous avons de manière aléatoire pris un échantillon de quatre pays, soit deux pays de l'hinterland, le Niger et le Mali et deux pays côtiers le Togo et la Côte d'Ivoire.

### **5.1. La Chicha au Mali**

Selon le journal en ligne *Maliactu.net* dans sa livraison du 25 avril 2017,

la pratique qu'on voyait sous d'autres cieux dans les films ou dans les clips s'est invitée au Mali ces dernières années surtout dans les milieux jeunes. En boîtes de nuit, à la maison, dans les grins, la consommation de la chicha est en train de prendre de l'ampleur. Alors que cela n'est

pas sans conséquences sur la santé. Du moins, si l'on en croit certains médecins-pneumologues avec qui nous avons abordé le sujet.

En effet, la consommation de la chicha est devenue une pratique très populaire de nos jours surtout chez les jeunes, filles comme garçons. Selon une source digne de foi, à Bamako, un jeune sur deux aurait déjà tenté l'expérience. Et nombreux sont les jeunes qui considèrent la chicha comme étant moins offensive et dangereuse que la cigarette.

Pour Karim Traoré, étudiant en Marketing âgé de 23 ans, la chicha éloigne de la cigarette. C'est pourquoi lui, il en consomme très souvent à la maison et au grin avec ses amis. C'est le même discours chez un de ses amis aussi accro à la chicha qui dit en consommer au moins deux à trois fois par jour.

Mais contrairement à ce que pensent ces jeunes qui estiment que la chicha est moins dangereuse que la cigarette, voici ce qu'en disent des médecins-pneumologues. Dr Hamidou Diallo, pneumologue, est on ne peut plus clair là-dessus. « Quand on fume la chicha, on inhale beaucoup plus de fumée qu'avec la cigarette. Car elle contient beaucoup plus de tabac qu'une cigarette et les séances de pipe à eau peuvent durer plusieurs heures. ». Selon lui, le volume d'une bouffée de chicha est plus de 20 fois supérieur à celui d'une cigarette. Et 40 bouffées d'une seule chicha intoxiquent autant que deux paquets de cigarette. C'est pourquoi, il dira que fumer la chicha est aussi néfaste pour la santé que le fait de fumer une cigarette ordinaire.

Dr Ly Aminata Keita enfoncera le clou. Selon elle, la chicha est composée de 25% de tabac mis dans un petit réservoir et recouvert de papier-aluminium troué, associé à un mélange de mélasse d'arôme de fruit. Et le tout brûlé au charbon. « Il est vrai que la fumée est filtrée par l'eau, mais cela retient à peine la moitié des substances nocives qui vont pénétrer le plus profondément dans les poumons et faire de plus gros dégâts. », explique-t-elle. Avant d'ajouter que la fumée de la chicha contient également du monoxyde de carbone, des métaux et des substances cancérigènes à cause de la fumée issue de la combustion du charbon utilisé. « La consommation de la chicha en groupe favorise aussi la transmission de maladies contagieuses comme la tuberculose, l'hépatite, entre autres qui peuvent se transmettre par la salive », a-t-elle souligné.

Mais pour les consommateurs avec qui nous avons échangé, la consommation de la chicha leur évite de fumer la cigarette jugée plus nocive pour la santé. En Syrie, une étude sur les personnes qui fument uniquement des cigarettes et d'autres qui n'utilisent que la chicha n'a pas trouvé une différence significative dans leur exposition à des substances cancérigènes. Car la teneur en tabac des produits fumés en pipe à eau varie. L'étude a prouvé que la combustion des substances aromatiques entraîne aussi la création de composés mauvais pour la santé comme du goudron.

Par ailleurs, l'étude révèle que le fonctionnement de la chicha fait que les personnes qui l'utilisent inhalent aussi la fumée du charbon posé sur le tabac ainsi que celui de l'aluminium qui les sépare. Ainsi, les personnes qui sont près des fumeurs de chicha sont contaminées de deux manières : soit par la fumée qui se dégage directement du charbon, soit par l'air expiré par les fumeurs.

## **5.2. La chicha au Niger**

Selon le Magazine nigérien de l'économie et de l'entreprise Business Challenge dans ses colonnes du 6 septembre 2016 Malik, un jeune lycéen est consommateur régulier de cette nouvelle version du tabac depuis 3 ans. Il explique : « J'ai négocié le dispositif à 7500 FCFA. Quand je n'ai pas assez d'argent, je me débrouille avec mes amis pour s'assurer une prise le matin, une autre dans l'après-midi et une dernière avant de dormir. Soit juste trois prises par jour ». Or, il s'agit là, d'une habitude qui a un impact négatif économiquement et peut provoquer de graves problèmes de santé.

De nos jours, il est difficile de passer devant une fada sans apercevoir des jeunes, tuyau à la bouche, entraînant de dégager une fumée à odeur multiple (fraise, pomme etc.). En effet, en plus de la consommation souvent abusive du thé et de la cigarette, les fadas sont envahies par ce que d'aucun appelle la nouveauté, une nouveauté qui se révèle plus couteuse et plus nuisible pour ses consommateurs.

Pour la majorité des jeunes, prendre de la chicha est juste un geste anodin que tout « jeune civilisé » doit faire pour se faire remarquer. Or il s'agit là d'une habitude qui a un impact négatif économiquement et peut provoquer de graves problèmes de santé. Pire, ce phénomène concerne aussi bien les garçons que les filles. Les plus pervers profitent

même pour y introduire autre chose à la place de l'eau et du produit aromatisé. Ce qui ouvre une fenêtre à l'alcoolisme et à la consommation de drogues.

Sur le plan économique, il faut acheter le dispositif complet ARGUILLA. Selon la qualité, son prix varie de 10 000 à plus de 50 000 FCFA. En plus d'être consommateur de braises, le dispositif requiert l'achat du combustible qui, selon la qualité, la boîte coûte 1000 FCFA à plus.... Mais les vendeurs de ce produit combustible à odeur multiple s'arrangent pour l'offrir à tous les petits détails. C'est-à-dire une pincée jusqu'à 300 FCFA, de quoi assurer une prise !!!

En faisant le calcul estimatif, l'on s'aperçoit que chaque fada qui en consomme effectue des dépenses énormes et inutiles pour s'en procurer. A ce gaspillage d'argent, viennent s'ajouter les dépenses liées au thé et à la cigarette dans les fadas. Une somme d'argent exorbitante quand on sait que la plupart des jeunes qui consomment ces produits n'ont aucun revenu en dehors de ce que leurs parents leur octroient. Tout cela, c'est sans compter les éventuelles dépenses à venir en cas de problèmes respiratoires ou de cancer. Aussi surprenant que cela puisse l'être, les parents et autres responsables observent les jeunes persévérer dans la consommation mais n'en manifestent aucune inquiétude dans la mesure où il n'y a pratiquement pas de dialogues entre parents et jeunes adolescents.

Sur le plan sanitaire, les risques de maladies et de contagion sont évidents. En effet, le fait d'utiliser le même tuyau fait de la chicha un véritable vecteur de plusieurs maladies contagieuses dont le traitement est le plus souvent onéreux, telles que, la tuberculose, les hépatites etc. En plus d'être vecteur de maladies, plusieurs études ont montré que sa consommation provoque plus de maladies respiratoires et de cancer que la cigarette. Mieux, selon la conclusion d'une méta-analyse portant sur 542 études publiée dans la revue Public Health Reports, au cours d'une seule séance de chicha, une personne inhale 125 fois plus de fumée que lorsqu'elle fume une cigarette, mais aussi 25 fois plus de goudron et 10 fois plus de monoxyde de carbone. Conclusion de l'étude : « Une séance de chicha où l'inhalation est plus longue et plus profonde reviendrait à fumer l'équivalent d'un paquet de cigarettes ». Il est en est de même pour la dépendance qu'elle crée chez le consommateur.

C'est pourquoi les parents, les autorités sanitaires et tout acteur de la santé des jeunes doivent porter un regard critique sur la chicha pour qu'elle ne soit pas un véritable problème de santé publique. Pendant que des pays comme la Tanzanie et le Maroc ont réussi à l'interdire, au Niger, on constate la prolifération de plusieurs types de chicha. Cependant, il est encore possible de « rectifier le tir ».

### **5.3. La chicha au Togo**

D'après *L'Indépendant Express* du Togo dans sa livraison du 19 novembre 2019, depuis quelques années, dans les bars, les maquis et les boîtes hyperbranchés du pays, un phénomène de mode s'observe. Comme dans les belles villes de l'occident, la consommation de la chicha est aujourd'hui une pratique répandue au Togo. Recherche de sensations fortes, par mimétisme ou par simple curiosité, les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à cette drogue dans la capitale togolaise. La consommation de cette cigarette s'est popularisée ces dernières années au Togo ; elle est surtout prisée par les jeunes filles et jeunes garçons.

D'après les études, les consommateurs de chicha sont attirés par la convivialité générée autour de la chicha ou la pratique de groupe, le goût aromatisé de la fumée et du phénomène de mode autour de cette pratique. Pas étonnant qu'elle séduise de plus en plus de jeunes ; des adolescents qui ressentent de façon permanente le besoin d'être aimé et accepté des autres.

Et c'est ce qui se remarque dans la capitale togolaise. Le week-end, les jeunes se retrouvent dans les boîtes autour de cette pipe à eau à l'aspect décoratif ; dans le réservoir supérieur se trouve un mélange de tabac chauffé grâce à du charbon, produisant une fumée qui, après son passage dans un réservoir rempli d'eau, est inspirée au moyen d'un tuyau souple. Une fumée à la saveur aromatique se dégage ; l'utilisateur est aux anges et passe la pipe à un autre. Une telle sensation procure certainement un sentiment de bien-être. Toutefois, cette fumée demeure le produit d'une combustion ; elle reste donc dangereuse. Il faut savoir que ce produit peut être toxique et sa consommation peut avoir de graves conséquences sur la santé.

Vue les effets néfastes de la chicha sur la santé, il est triste et déplorable de voir des jeunes togolais pleins d'avenir se ruiner ainsi la

vie avec des pratiques malsaines et sans grand intérêt. Le constat est écœurant ; inhaler de tels produits nocifs pour s'offrir une sensation parfumée agréable ou juste par mimétisme est une aberration. La consommation de la chicha par les jeunes est difficilement compréhensible, surtout à une période où ils se disent en quête d'emploi et de stabilité. Se plaindre des conditions d'étude, du niveau de vie faible et de l'instabilité permanente dans le pays tout en s'adonnant à de telles pratiques nuisibles n'a rien de cohérent.

#### **5.4. La chicha en Côte d'Ivoire**

Désormais consommée en majorité par les jeunes de 18 à 25 ans, la chicha a une multitude de marques à travers le monde. Parmi celles-ci, nous pouvons citer Adalya, Alfaker, Syndi, Mazaya. La plus connue ici en Côte d'Ivoire est Love 66. Ces produits proviennent généralement du Maroc, du Liban, de l'Égypte et de la Tunisie. Mais, on n'en trouve aujourd'hui dans plusieurs boutiques et magasins de la capitale économique. Ainsi que les équipements d'utilisation qui vont avec. « La chicha ce n'est pas de la drogue comme beaucoup le pensent. Ce sont des plantes faites à base de parfums. En plus, elle ne contient que 0.5% de nicotine », nous explique Diakité Alassane, un étudiant consommateur de la chicha âgé de 23 ans, que nous avons rencontré le samedi 6 mars dans son grin à Yopougon Maroc.

Yakamine Cintiche est une élève âgée 18 ans. C'est une des nombreux consommateurs de la chicha, qui prend du plaisir à fumer cette pipe à vapeur. Nous l'avons rencontrée le vendredi 5 mars dernier, dans un bar à Marcory résidentiel, en compagnie de ses copains. « On fume la chicha pour nous distraire, se faire plaisir 's'enjailler' comme on le dit dans notre jargon », dit-elle, avec une certaine dose d'insouciance. Et un autre d'ajouter : « La chicha n'est pas toxique. Ça sent bon. Et, Il n'y a pas d'effets secondaires après sa prise. En la fumant, nous ressentons une sensation de vigueur, et cela nous met en éveil toute la journée », nous confie Bolo Ange, un vendeur de vêtements âgé de 25 ans, rencontré le lundi 8 mars, dans son magasin à Adjamé mosquée.

Comme la tige de cigarette, la consommation abusive de la chicha n'est pas sans conséquence. Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le fumeur de la chicha et la personne

exposée à la fumée qui en émane, faisant d'elle une consommatrice passive, sont exposés aux mêmes risques de contraction de maladies pulmonaires, cardiovasculaires et cancérigènes qu'un fumeur de cigarette.

Toutes choses qu'ignorent sans nul doute, ces jeunes gens. Devenant par ce fait même, de potentiels victimes en devenir de ces différentes maladies. Et qu'il serait convenant de sensibiliser, d'informer sur les dangers auxquels ils exposent leur santé au quotidien, par l'inhalation de la chicha. Un plaisir mortel en soit qu'ils doivent cesser d'ignorer, avant même de développer des addictions en la matière, qui seront par la suite assez difficiles à combattre. Il convient aussi de relever que ce sont de très jeunes élèves qui s'adonnent de plus en plus à cette pratique. Aussi bien les soirs quand ils reviennent des cours, comme les week-ends. Voilà qui inquiète plus d'un observateur. Au total malgré les énormes risques liés à la consommation de la chicha, les jeunes sont de plus en plus nombreux dans les pays de l'UEMOA à se tourner vers la consommation de cette substance toxique qui peut causer des dommages collatéraux parmi lesquels des cancers (bouche, poumons, gorge et estomac) sans oublier la tuberculose, le tout dans une situation sanitaire marquée par le Covid-19. Les Etats se doivent de mener des actions de sensibilisation et de répression s'il faut pour bouter hors de leur territoire ce nouveau mail qui est en train décimer leur jeunesse.

### **Conclusion**

Consommée dès le XV<sup>e</sup> siècle au Moyen-Orient, la chicha est aujourd'hui une pratique mondialisée et socialement codifiée. La chicha est aujourd'hui consommée dans le monde entier, souvent dans la sphère privée, mais aussi dans des lieux spécifiques comme les bars à chicha. Également appelée narguilé, chicha ou encore *hookah* pour les anglophones, la version moderne de cette pipe à eau permettant de fumer un mélange de tabac et de mélasse aromatisée baptisé « tabamel » est devenue un véritable phénomène de société. Sa consommation ne cesse d'augmenter, principalement chez les jeunes des lycées et collèges du Burkina ; la moitié des adolescent·(e)s de 16 ans ont déjà fumé la chicha. Au Burkina Faso et principalement à Ouagadougou les autorités municipales ont pris un arrêté interdisant la

consommation de la chicha. Il reste à faire de telle sorte que sur toute l'étendue du territoire national cette interdiction soit généralisée à l'instar de certains pays de l'UEMOA. La vie et la santé de nos élèves en dépendent.

### Références bibliographiques

- ANDLE R., BECK F., GUIGNARD R., 2015, *L'usage de la cigarette électronique en 2014*. INPES.
- Arrêter de fumer pour comprendre. Etat des connaissances*, 2018, Santé publique France, [https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/121749/file/154213\\_1650.pdf](https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/121749/file/154213_1650.pdf)
- ARWIDSON P., LE FAOU A.-L., GUIONET M., 2014, « Tabagisme et précarité », *La Santé en action*, 427, p. 04-13.
- ELANA V., GABORIEAU F., RENAULT V., 2014, Les soins en addictologie, un autre aspect du rôle infirmier. *Revue de l'infirmière*, 197, 38-41.
- FONTAINE A., ARTIGAS F., 2017, « Etude qualitative auprès des utilisateurs de cigarette électronique : pratiques, usages, représentations », *Santé publique*, 29 (6), p. 793-801.
- Fuks M., De Montalembert L., 2011, « L'addiction au tabac et le sevrage », *Infirmière magazine*, 271, p. 31-40.
- KOUEA F., DAO L., YE D., KOURA M., SAWADOGO A., « Facteurs favorisant le tabagisme des élèves à Ouagadougou (Burkina Faso) », *Rev. Mal Respir.*, 1<sup>er</sup> mars 2009, 26(3), p. 291-297.
- MILLOGO Z. A., *Facteurs déterminant le tabagisme au Burkina Faso*, Mémoire de fin d'étude Master IFRISSE, Ouagadougou.
- OMS, 2011, *Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme 2011, mise en garde au sujet des dangers du tabac : résumé d'orientation* [cité 21 juin 2017], Disponible sur [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/70682/1/WHO\\_NMH\\_TFI\\_11.3\\_fre.pdf](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/70682/1/WHO_NMH_TFI_11.3_fre.pdf)
- OUÉDRAOGO A., OUÉDRAOGO T. L., OUOBA D. E., SAWADOGO J. P., 2000, *Situation actuelle du tabagisme au Burkina Faso : données globales sur l'offre et enquête CAPC auprès des jeunes de la ville de Ouagadougou*, p. 177-181.

- OUEDRAOGO T. L., OUEDRAOGO V., KERE M., OUEDRAOGO A., TRAORE D., TRAORE A. *et al.*, « Le tabagisme chez les enseignants du secondaire de la ville de Ouagadougou », Burkina Faso. Santé Publique. 2004, 16(3), p. 427.
- OMS/GYTS, 2009, Rapport Enquête GYTS 2009 Burkina, 14 p.
- MINISTERE DE LA SANTE, 2011, *Document de référence pour la formation sur la lutte antitabac au Burkina Faso*, Ouagadougou.
- MINISTERE DE LA SANTE, Burkina Faso\_2013\_STEPS\_Report.pdf. 2014.
- MILLOGO Z. A, *Facteurs déterminant le tabagisme au Burkina Faso*. Mémoire de fin d'étude Master, IFRISSE, Ouagadougou.